

DECISION N°.....000089...../ONIES/2026 du 06 JUIL 2026

portant attribution de la Lettre Commande après Appel d'Offres National Ouvert n°12/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 21 mai 2026 pour l'acquisition autre matériel informatique en service (progiciel et logiciel) « lot 1 » et le matériel informatique, équipements réseaux et de vidéo-conférence « lot 2 » en procédure d'urgence.

L'Administrateur,

- Vu Le Décret N°2022/384 du 17 août 2022 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des Infrastructures et des Equipements Sportifs ;
- Vu Le Décret N°2023/073 du 06 Février 2023 portant nomination de l'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs ;
- Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°12/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 21 mai 2026 pour l'acquisition autre matériel informatique en service (progiciel et logiciel) « lot 1 » et le matériel informatique, équipements réseaux et de vidéo-conférence « lot 2 » en procédure d'urgence ;
- Vu La proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés en date du 01^{er} juillet 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ETS TECHNOCOM CAMEROUN Tél : 672 885 755 est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°12/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 21 mai 2026 pour l'acquisition autre matériel informatique en service (progiciel et logiciel) « lot 1 » et le matériel informatique, équipements réseaux et de vidéo-conférence « lot 2 » en procédure d'urgence, pour un montant de cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-quinze (57 895 875) francs CFA TTC et un délai de quatre-vingt-dix (90) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Yaoundé, le 6 JUIL 2026

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono



Le Maître d'Ouvrage

François Félix EWANE



COMMUNIQUE N° **E- 0154** /ONIES/2026 du **06 JUL 2026**...
portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert
n°12/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 21 mai 2026 pour l'acquisition autre matériel
informatique en service (progiciel et logiciel) « lot 1 » et le matériel informatique,
équipements réseaux et de vidéo-conférence « lot 2 » en procédure d'urgence.

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public 2026

IMPUTATION : 23525

L'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Équipements Sportifs (ONIES), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance de l'ETS TECHNOCOM CAMEROUN Tel : 672 885 755, ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné pour le LOT 2 (Matériel informatique, équipements réseaux et de vidéo conférence) qu'elle a été déclarée attributaire du Marché relatif à ladite consultation pour un montant de cinquante-sept millions huit cent quatre-vingt-quinze mille huit cent soixante-quinze (57 895 875) francs CFA TTC et un délai de quatre-vingt-dix (90) jours.


Aucune offre n'ayant été enregistrée sur la plateforme COLEPS pour le compte du LOT 1 (matériel informatique en service « progiciel et logiciel »), il est déclaré infructueux.

L'entreprise retenue dans le cadre du LOT 2 est par conséquent invitée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Maître d'Ouvrage au Pool technique N°1 sis à l'immeuble siège de l'ONIES au Stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé pour la suite de la procédure.

Yaoundé, le 06 JUL 2026

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono

Le Maître d'Ouvrage

François Félix EWANE
